

éditions OCDE

LE COÛT DES PRIX ALIMENTAIRES ÉLEVÉS EN AFRIQUE DE L'OUEST

NOTES OUEST-AFRICAINES

Septembre 2017 **No. 08**

LE COÛT DES PRIX ALIMENTAIRES ÉLEVÉS EN AFRIQUE DE L'OUEST

THOMAS ALLEN

Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO/OCDE)

NOTES OUEST-AFRICAINES

La série Notes ouest-africaines analyse les dynamiques socio-économiques, politiques et sécuritaires que traverse l'Afrique dans une perspective régionale et multidisciplinaire. Elle cherche à stimuler la discussion, rassembler les informations et mieux anticiper les transformations en cours pour les politiques à venir. La série vise à partager des études avec une large audience d'experts, de praticiens du développement, de décisionnaires et de lecteurs avertis. Les Notes sont disponibles en anglais et/ou en français ; les résumés dans les deux langues. Initiées par le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO) pour éclairer les enjeux ouest-africains, ces analyses sont préparées par son Secrétariat, ses membres et partenaires, les autres départements de l'OCDE, des organisations internationales et autres experts et chercheurs.

En savoir plus sur le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest : <http://www.oecd.org/fr/csao>.

Merci de citer cet ouvrage comme suit :

Allen, T. (2017), « Le coût des prix alimentaires élevés en Afrique de l'Ouest », *Notes ouest-africaines*, N°08, Éditions OCDE, Paris.

<http://dx.doi.org/10.1787/48e99091-fr>

Contact auteur : thomas.allen@oecd.org

ISSN 2415-1149

Les documents de travail de l'OCDE ne doivent pas être présentés comme exprimant les vues officielles de l'OCDE ou de ses pays membres. Les opinions exprimées et les arguments employés sont ceux des auteurs.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre ne préjugent en rien du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Les documents de travail exposent des résultats préliminaires ou des travaux de recherche en cours menés par l'auteur/les auteurs et sont publiés pour stimuler le débat sur un large éventail de questions sur lesquelles l'OCDE travaille. Les commentaires sur les documents de travail sont bienvenus et peuvent être adressés au Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, OCDE, 2 rue André-Pascal, 75775 Paris Cedex 16, France.

Autorisé pour publication par Laurent Bossard, Directeur, Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO/OCDE).

© OCDE 2017

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org.

RÉSUMÉ

Les ménages ouest-africains sont particulièrement touchés par la flambée des prix de 2007-08. Ils dépendent des marchés pour deux tiers de leurs approvisionnements. Les prix sont désormais un facteur clé de l'accessibilité économique à l'alimentation. Ils sont plus élevés de 30 à 40 % en Afrique subsaharienne que dans le reste du monde à niveau de revenu par habitant comparable. Ces niveaux ont un impact négatif sur le pouvoir d'achat des ménages et représentent un risque majeur d'insécurité alimentaire et nutritionnelle. Il conviendrait de revoir et de renforcer les systèmes de suivi des prix. L'augmentation de la productivité, la promotion du commerce régional et le soutien au développement des chaînes de valeur sont trois des options stratégiques à la disposition des décideurs politiques pour faire baisser les prix alimentaires de manière durable.

Mots clés : système alimentaire, prix, sécurité alimentaire et nutritionnelle, commerce régional, compétitivité

Codes JEL : Q11, Q13, Q18, F15, O11

REMERCIEMENTS

L'auteur remercie John Staatz (Michigan State University) pour ses commentaires.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ EXÉCUTIF	5
POURQUOI LES NIVEAUX DE PRIX ALIMENTAIRES SONT-ILS IMPORTANTS ?	6
De plus en plus de consommateurs nets de produits alimentaires.....	6
Des tensions croissantes sur les marchés.....	7
Un facteur déterminant de compétitivité.....	8
UN ACCÈS CHER À L'ALIMENTATION	9
Des prix élevés ? Une comparaison internationale	9
Quels sont les pays plus chers ? Perspective régionale	12
Quels sont les produits les plus chers ?	15
IMPLICATIONS POLITIQUES ET SÉCURITÉ ALIMENTAIRE	18
Suivre les prix alimentaires et l'accessibilité économique.....	18
Activer les liens entre productivité et prix.....	19
Soutenir les chaînes de valeur émergentes	20
Faciliter le commerce régional avec de nouveaux corridors.....	21
NOTES.....	23
RÉFÉRENCES	24
ANNEXE : ANALYSE ÉCONOMÉTRIQUE DES NIVEAUX DES PRIX ALIMENTAIRES EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE.....	25

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

La crise des prix alimentaires de 2007-08 et les troubles sociaux, politiques et économiques qui ont suivi dans de nombreux pays et régions du monde ont suscité l'attention du monde politique. Les ménages urbains pauvres d'Afrique de l'Ouest ont été particulièrement touchés par la flambée des prix. Dans l'incapacité d'acheter de quoi se nourrir, les habitants de villes telles que Dakar et Abidjan ont exprimé leur mécontentement avec virulence. Les conséquences sociales de l'envolée des prix des denrées alimentaires ont rapidement suivi.

Les prix sont un indicateur majeur du fonctionnement du marché et un facteur clé de l'accès des ménages à l'alimentation. À mesure que la région s'urbanise, un nombre croissant de ménages ouest-africains sont dépendants des marchés pour leurs approvisionnements alimentaires et, par conséquent, susceptibles d'être pénalisés par des prix élevés. L'accès économique à l'alimentation est désormais un facteur primordial d'insécurité alimentaire dans la région.

En Afrique subsaharienne, les prix alimentaires sont de 30 à 40 % plus élevés que dans le reste du monde à niveau de revenu par habitant comparable. Ces niveaux ont un impact négatif sur le pouvoir d'achat des ménages et leur bien-être. Comparativement à l'Inde, un ménage ouest-africain moyen n'a pas les moyens de s'offrir le panier alimentaire indien aux prix pratiqués en Afrique de l'Ouest. Par ailleurs, les produits alimentaires sont relativement plus chers que ceux non alimentaires en Afrique de l'Ouest par rapport au reste du monde. Ces prix relatifs ont des conséquences en termes d'allocation des dépenses des ménages avec des impacts négatifs possibles sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Quelles mesures politiques pourraient être envisagées ?

Moderniser et renforcer les systèmes de suivi des prix afin de prendre en compte les changements des habitudes alimentaires et de mieux suivre l'accessibilité économique à l'alimentation. Les produits non céréaliers sont insuffisamment couverts par les dispositifs en place dans de nombreux pays : plus des trois-quarts des séries de prix figurant dans les systèmes de suivi existants concernent les céréales, ce qui empêche un suivi complet des prix à la consommation et de l'accessibilité à l'alimentation.

S'assurer que les politiques publiques prennent en compte les changements d'habitudes alimentaires. Il existe une hiérarchie nette des prix dans les différents pays de la région : les produits laitiers, les graisses et huiles sont toujours les aliments les plus chers, tandis que le poisson, les céréales, les fruits et légumes sont les moins chers. Dans de nombreux pays d'Afrique de l'Ouest, les aliments transformés sont plus chers *en valeur absolue* qu'aux États-Unis, et pourtant leur demande augmente. Les céréales restent un élément important du budget alimentaire des ménages, mais désormais, la baisse de leurs prix ne suffit plus à alléger le budget des ménages. Dans certains pays, accorder plus d'attention aux autres chaînes de valeur, comme celles des fruits et légumes ou des aliments transformés, pourrait avoir des effets positifs considérables sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Développer le marché alimentaire régional et libérer le potentiel des échanges intrarégionaux. Les écarts de prix importants dans la région, allant de -28 % en Mauritanie à +14 % au Ghana par rapport à la moyenne régionale, reflètent les inefficacités du marché alimentaire régional. Si les échanges régionaux existent bel et bien, leur potentiel n'est pas pleinement exploité en raison des coûts de transaction élevés dus aux déficiences des infrastructures de transport et de communication, à la fragmentation des marchés régionaux et aux aléas des politiques commerciales. L'approche globale des corridors commerciaux pourrait offrir un cadre permettant de surmonter les défis institutionnels et les problèmes en matière d'investissements tout en facilitant le commerce dans la région.

Augmenter la productivité. À long terme, l'approvisionnement alimentaire sera déterminé par la quantité de ressources disponibles pour la production ainsi que par la productivité de ces ressources. La hausse de la productivité aura un impact important sur les prix, les revenus des agriculteurs et l'accessibilité économique des consommateurs à l'alimentation. Pour cela, il est nécessaire d'augmenter le niveau d'investissement, mais aussi leur qualité, dans le secteur agroalimentaire afin de répondre à la demande des ménages qui ne cesse de croître et de se transformer. Ces investissements en faveur d'une hausse de la productivité auront lieu si leur rentabilité peut être démontrée de manière convaincante. Les acteurs du secteur privé et public devraient prendre part conjointement à ce processus.

POURQUOI LES NIVEAUX DE PRIX ALIMENTAIRES SONT-ILS IMPORTANTS ?

De plus en plus de consommateurs nets de produits alimentaires

En 2010, le niveau d'urbanisation était de 42 % (Moriconi-Ebrard et al., 2016). En conséquence, les ménages d'Afrique de l'Ouest sont aujourd'hui plus nombreux à vivre d'activités non agricoles. Si cette situation concerne la plupart des ménages urbains, elle s'applique également à de nombreux ruraux, étant donné que 25 % de ces derniers exercent une activité principale non agricole (OCDE, 2013). Cette diversification économique dans des secteurs autres que l'agriculture a changé les modes et sources d'approvisionnements alimentaires. Un nombre et un pourcentage croissants de Ouest-Africains sont dépendants des marchés pour leurs approvisionnements alimentaires et sont devenus consommateurs nets¹. Dans l'ensemble, les marchés fournissent désormais au moins deux tiers de l'approvisionnement alimentaire des ménages d'Afrique de l'Ouest (OCDE, 2013). Ces changements structurels exigent de revoir l'impact et le rôle des prix alimentaires.

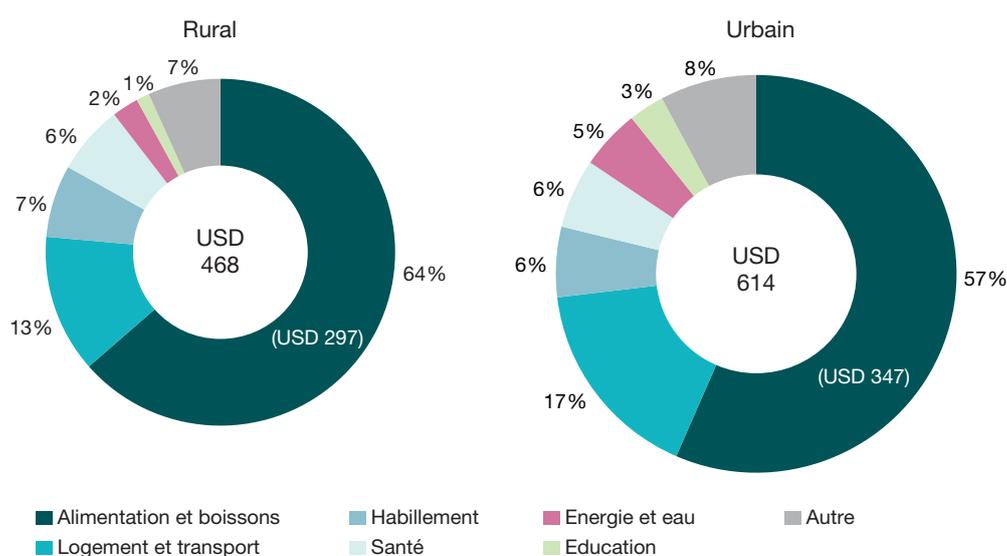
Étant donné que **la majorité des Ouest-Africains est consommatrice nette de denrées alimentaires, les conséquences des niveaux de prix alimentaires élevés sur le bien-être des ménages évoluent**. En effet, les prix ont des effets contrastés sur le bien-être des ménages. Plus élevés, ils sont synonymes de hausse de revenus pour les producteurs, mais se traduisent par des produits plus chers pour les consommateurs. L'effet global net dépend de la structure de l'économie. Dans les économies principalement agricoles, la majorité des ménages profite de la hausse des prix alimentaires. En revanche, lorsque les consommateurs nets de produits alimentaires deviennent majoritaires, l'équilibre entre les avantages pour les producteurs et pour les consommateurs et l'impact net sur l'économie dans son ensemble changent.

À mesure que les marchés se développent, les prix deviennent un facteur déterminant de l'accessibilité des ménages à l'alimentation et donc de la sécurité alimentaire. En théorie, la sécurité alimentaire repose sur quatre piliers : la disponibilité, l'accessibilité, l'utilisation et la stabilité, qui revêtent chacun des dimensions à la fois distinctes et liées. Dans les économies de subsistance, les leviers de l'offre sont déterminants en matière de sécurité alimentaire. Dans ce contexte, l'accès à l'alimentation dépend des disponibilités au sein du ménage ou de la communauté et les chocs touchant la production agricole (sécheresse, inondations, parasites et maladies) ont un impact direct sur cet accès. En revanche, l'accès aux denrées alimentaires pour les ménages qui les acquièrent sur les marchés dépend principalement de leur capacité à acheter. Ce pouvoir d'achat dépend des prix.

Par ailleurs, étant donné la part élevée du budget consacrée à l'alimentation, les ménages ouest-africains sont extrêmement sensibles aux prix. La nourriture² représente en moyenne 55 % des dépenses totales d'un ménage, un chiffre qui varie entre les zones rurales et urbaines. Dans les secondes, qui affichent une densité plus élevée d'habitants pauvres, l'accessibilité économique des produits alimentaires³ est un enjeu majeur. Contraints d'acheter des produits et des services de base qui sont généralement moins chers, voire gratuits, dans les zones rurales, comme le logement et l'eau, les citadins doivent déboursier des frais supplémentaires qui représentent un fardeau de plus sur leurs budgets déjà limités, surtout pour les ménages les plus pauvres. De surcroît, les prix alimentaires sont généralement plus élevés dans les zones urbaines que dans les zones rurales, surtout en ce qui concerne les denrées non transformées. Les ménages urbains pauvres dépensent 347 USD par personne et par an en nourriture, contre 297 USD par personne et par an pour les ménages ruraux (Graphique 1). Cet écart de 17 % peut probablement s'expliquer par des différences de prix⁴. En d'autres termes, les ménages urbains pauvres ne consomment pas forcément davantage de produits alimentaires que les habitants pauvres des zones rurales, ils paient simplement plus par unité de consommation. Par conséquent, toute hausse des prix diminue leur capacité à répondre à leurs besoins alimentaires, que ce soit dans les régions rurales ou urbaines, surtout si l'on considère que les apports caloriques sont déjà inférieurs ou tout juste supérieurs aux apports minimums pour bon nombre d'entre eux.

Graphique 1

Structure de la consommation par milieu : groupe de revenu inférieur (2010)



Sources : GCD/Banque mondiale, 2015 et calculs de l'auteur

Note : Groupe de revenus les plus faibles = moins de 1 087 USD/habitant/an [2,97 USD/habitant/jour].

Étant donné la forte dépendance vis-à-vis des marchés alimentaires ainsi que l'exposition et la sensibilité aux prix, **l'accès aux denrées alimentaires et leurs prix sont devenus des facteurs déterminants de l'insécurité alimentaire**. La disponibilité alimentaire reste un sujet clé compte tenu des prévisions de croissance démographique⁵. Cependant, la question de l'accessibilité économique fait ressortir la diversité et la complexité du système alimentaire ouest-africain. Comprendre la formation des prix, leur transmission et leurs impacts sur l'accessibilité est essentiel pour identifier les nouveaux défis à relever en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle.

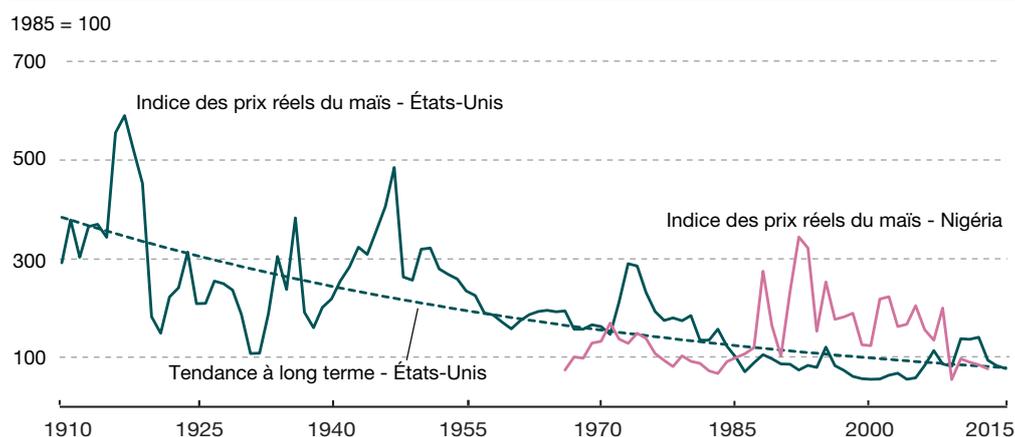
Des tensions croissantes sur les marchés

Entraînée par la croissance de la population et des revenus et par l'urbanisation, la demande alimentaire a été multipliée par six au cours des 65 dernières années (de quelque 62 000 milliards de kcal en 1960 à 362 000 milliards de kcal en 2015⁶). Par ailleurs, les habitudes de consommation se sont transformées. En effet, les consommateurs recherchent de plus en plus des aliments pratiques à acheter, à préparer et à consommer. La consommation d'aliments transformés s'accroît rapidement, ainsi que celle de fruits, de légumes, de viande et de poisson. Trente-neuf pour cent de tous les aliments consommés en Afrique de l'Ouest sont transformés. Ces modifications des habitudes de consommation ne se limitent pas aux villes. Le taux est simplement un peu plus bas dans les zones rurales (36 %) que dans les zones urbaines (41 %) (Allen et Heinrigs, 2016). **Les modifications du volume et de la structure de la demande changent les conditions de marché et ont une incidence sur les prix des denrées alimentaires.**

Les dynamiques affectant les prix alimentaires sont influencées par la convergence d'un certain nombre de facteurs à court et à long terme. Au niveau mondial, on observe une diminution progressive des prix alimentaires à long terme, émaillée de pics épisodiques ou localisés (Graphique 2). De manière générale, en raison des progrès technologiques et des échanges commerciaux, l'offre mondiale surpasse la demande sur la quasi-totalité de la période de l'après-guerre.

Graphique 2

Tendances à long terme des prix alimentaires : maïs aux États-Unis et au Nigéria



Sources : OCDE-FAO, 2015 ; FAOSTAT, 2016 ; Banque mondiale, 2016 et calculs de l'auteur

En Afrique de l’Ouest, la production régionale a su répondre en grande partie à la croissance de la demande alimentaire. Les importations représentent une part limitée, mais croissante, de la demande, atteignant 7 % de la valeur monétaire de la consommation alimentaire en 2010 (Allen et Heinrigs, 2016). Pourtant, la croissance de la demande a dépassé celle de l’offre locale et les prix à l’échelon régional sont plus élevés que les moyennes historiques avec une volatilité à court terme plus forte (Graphique 2). Du côté de la demande, l’inélasticité de la demande alimentaire⁷ accentue encore davantage la dynamique de hausse des prix avec une demande légèrement excédentaire par rapport à l’offre entraînant une hausse plus que proportionnelle des prix. Compte tenu du contexte de baisse des prix à long terme sur le plan international, les tensions actuelles sur les marchés ouest-africains érodent la compétitivité des produits locaux, ce qui pourrait empêcher la région de profiter pleinement des opportunités qui émergent dans l’économie alimentaire.

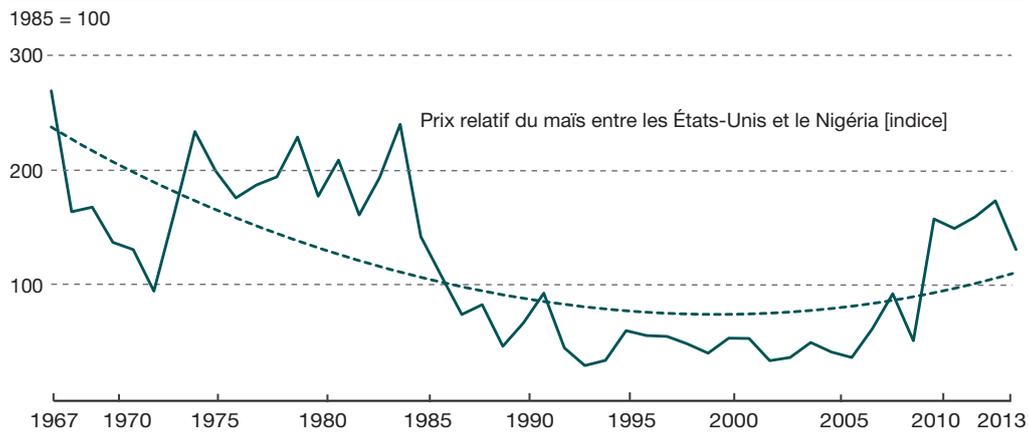
Un facteur déterminant de compétitivité

L’économie alimentaire – qui regroupe toutes les activités contribuant à la production alimentaire, de l’exploitation agricole à la transformation en passant par le transport et la distribution – constitue le secteur privé le plus important de la région. Sa valeur s’élevait à 178 milliards USD en 2010, soit 36 % du PIB régional (Allen et Heinrigs, 2016). Les activités agricoles en amont (intrants, semences) et en aval (transformation, vente au détail) le long des chaînes de valeur alimentaires représentent déjà 40 % de la création de valeur du secteur et vont continuer de se développer en fonction de la demande. Selon les tendances actuelles, c’est la demande d’aliments transformés et/ou à forte valeur ajoutée qui va croître le plus vite (Staatz et Hollinger, 2016). **Le développement de ces activités et produits dépendra également de la compétitivité de l’économie alimentaire régionale.**

Les prix représentent un élément essentiel de la compétitivité. Des prix peu compétitifs empêchent les pays de vendre leurs produits à l’étranger, mais aussi de renforcer et de gagner des parts de marché sur leurs marchés nationaux. Même si d’autres facteurs non liés aux prix, comme la qualité, contribuent également à la compétitivité, les produits de base et les matières premières se font majoritairement concurrence sur les prix. Le prix relatif du maïs entre les États-Unis et le Nigéria⁸ donne une indication de la compétitivité-prix des produits agricoles ouest-africains. Celui-ci a diminué depuis la fin des années 60, reflétant la chute continue des prix agricoles sur les marchés internationaux (Graphique 3). Cependant, cette tendance s’est inversée depuis la crise de 2008, et en particulier à la suite de la dépréciation du naira par rapport au dollar américain.

Graphique 3

Prix relatif du maïs entre les États-Unis et le Nigéria



Sources : OCDE-FAO, 2015 ; FAOSTAT, 2016 ; Banque mondiale, 2016 et calculs de l'auteur

Au-delà des aliments bruts, comme le riz, la région doit également devenir plus concurrentielle dans les gammes de produits plus sophistiqués et à plus haute valeur ajoutée, comme les aliments transformés et les produits laitiers, si elle veut maintenir et gagner des parts de marchés dans les segments à forte croissance et à haute valeur ajoutée des chaînes de valeur alimentaires. Les prix de ces produits dépendent de plus en plus d'un ensemble d'activités variées effectuées le long de la chaîne de valeur, qu'il s'agisse de l'agriculture et de l'élevage ou de la transformation et du transport. Toutefois, de nombreuses chaînes de valeur alimentaires souffrent d'une mauvaise coordination et d'un manque de confiance entre les différents acteurs, une situation exacerbée par des infrastructures de marché et de transport peu développées et un approvisionnement en électricité incertain (Staatz et Hollinger, 2016). Améliorer la compétitivité-prix des produits alimentaires en Afrique de l'Ouest impose de remédier aux contraintes et de tirer profit des opportunités à chaque étape de la chaîne de valeur.

Enfin, il faut noter que les prix alimentaires jouent également un rôle important dans la détermination de la compétitivité de l'Afrique de l'Ouest en ce qui concerne les activités non agricoles, les prix alimentaires élevés augmentant les salaires et affaiblissant la compétitivité des activités non agricoles.

UN ACCÈS CHER À L'ALIMENTATION

Des prix élevés ? Une comparaison internationale

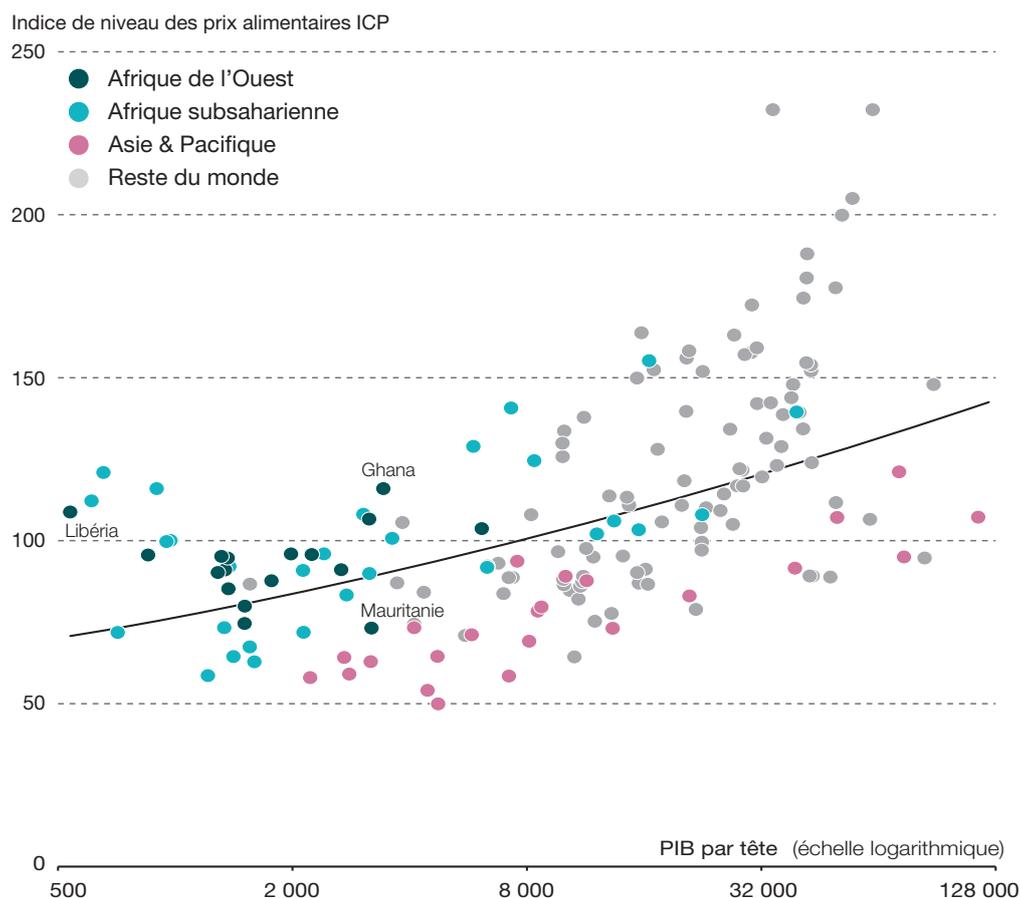
L'Afrique, un continent cher

Les prix alimentaires varient fortement d'un pays à l'autre. Les prix, et notamment les prix des denrées alimentaires, sont généralement moins élevés dans les pays pauvres. Des données empiriques suggèrent l'existence d'une corrélation positive forte entre le niveau des prix et le PIB par habitant, connue sous le nom d'effet Balassa-Samuelson ou effet Penn. Le niveau des prix global augmente à mesure qu'un pays devient plus riche. Cette évolution s'explique par la croissance de la productivité dans le secteur marchand (les activités dont la production est échangée à l'échelon international) supérieure à celle du secteur non marchand. Les gains de productivité du secteur marchand entraînent une hausse des salaires qui se traduit par des prix relatifs plus élevés pour les biens non marchands.

En ce qui concerne l'alimentation, les niveaux de prix⁹ augmentent également avec le PIB par habitant (Graphique 4). Quand on trace la relation entre les deux variables, on constate que la majorité des pays africains se trouvent au-dessus de la droite de régression, indiquant un niveau de prix alimentaire supérieur à celui des autres pays à PIB par habitant similaire. En utilisant les données ICP de 2011 et en prenant en compte les écarts de revenus entre les pays, **les prix alimentaires en Afrique subsaharienne sont estimés de 30 à 40 % supérieurs aux prix dans le reste du monde à niveau de PIB par habitant comparable**¹⁰. Les pays d'Afrique de l'Ouest sont répartis de manière homogène au sein de l'ensemble du groupe des pays subsahariens.

Graphique 4

Corrélation entre les prix alimentaires et le PIB par habitant (2011)

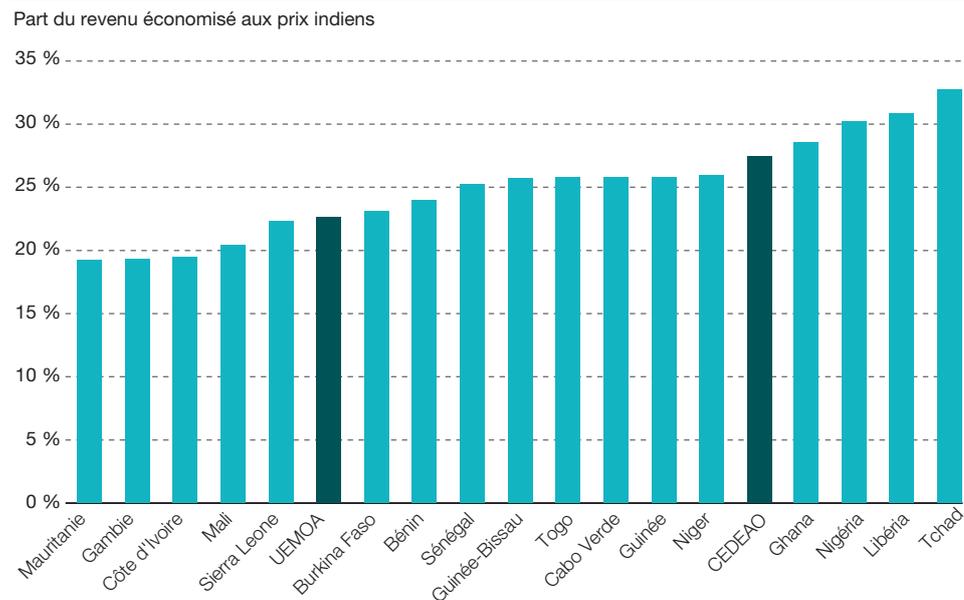


Sources : ICP, 2011/Banque mondiale et calculs de l'auteur

Afin de montrer l'impact des prix alimentaires élevés sur le pouvoir d'achat, l'Inde sert de pays de comparaison. Bien qu'elles soient très différents sur le plan démographique, l'Inde (1.2 milliard d'habitants) et l'Afrique de l'Ouest (370 millions) ont en commun un PIB par habitant similaire (environ 1 200 USD). Le prix d'un panier alimentaire moyen est calculé pour chaque pays selon les prix indiens (en gardant constantes les quantités consommées, mais en utilisant les prix indiens¹¹) afin de fournir une indication du niveau de perte de bien-être des ménages résultant de l'écart de prix entre l'Inde et l'Afrique de l'Ouest. En Afrique de l'Ouest, les prix alimentaires sont supérieurs de 50 % à 130 % à ceux de l'Inde. En fonction du pays, les ménages économiseraient entre 19 et 33 % de leurs revenus s'ils achetaient leur nourriture aux prix indiens (Graphique 5). Dans des pays comme le Tchad, le Libéria et le Nigéria, les économies réalisées par les ménages se chiffrent à environ 30 %. Purement théorique, cette comparaison ne tient pas compte des effets de substitution et des changements conséquents des habitudes alimentaires qui se produiraient si les prix étaient plus bas.

Graphique 5

Paniers alimentaires ouest-africains aux prix indiens : pourcentage de revenu économisé (2011)



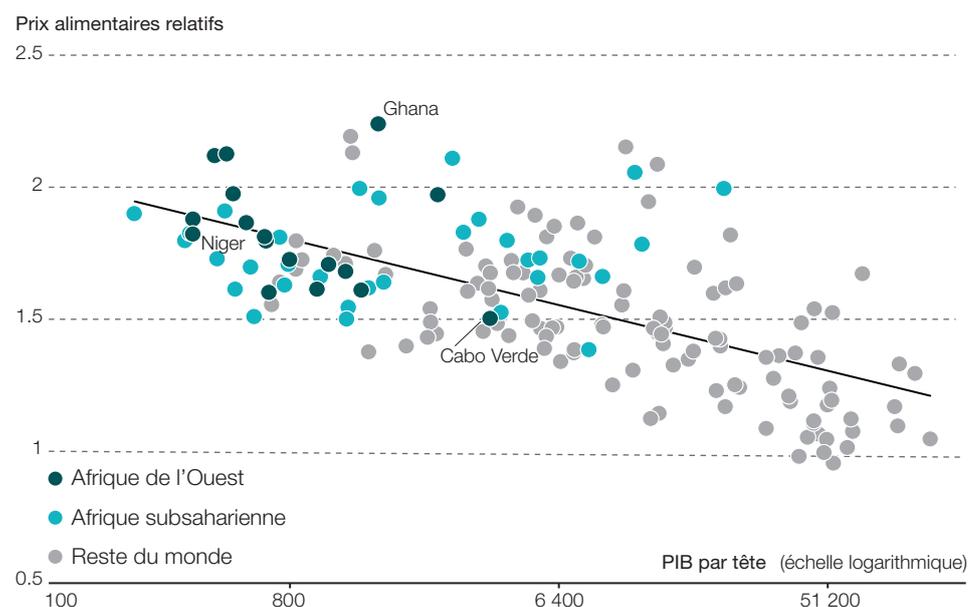
Sources : ICP, 2011/Banque mondiale, 2015 ; GCD/Banque mondiale, 2015 et calculs de l'auteur

L'alimentation est particulièrement onéreuse par rapport aux produits non alimentaires

Le niveau élevé des prix alimentaires (par rapport au reste du monde) ne suggère pas forcément un système alimentaire moins performant, mais peut également refléter des coûts économiques globalement plus élevés. Afin de déterminer si l'alimentation est particulièrement chère, les prix des denrées alimentaires sont comparés aux prix des produits non alimentaires. Déflatés par le niveau de prix global, qui inclut les biens non alimentaires, les prix relatifs de l'alimentation¹² – également appelées prix « réels » – s'avèrent plus élevées dans les pays pauvres (Graphique 6). La baisse des prix relatifs des produits alimentaires par rapport aux produits non alimentaires dans les pays riches est souvent mentionnée dans la littérature (Lagakos et Waugh, 2013 ; Gelb et Diofasi, 2015 ; Hassan, 2016). Les prix des produits non alimentaires augmentent plus rapidement que les

Graphique 6

Prix alimentaires relatifs et PIB par tête (2011)



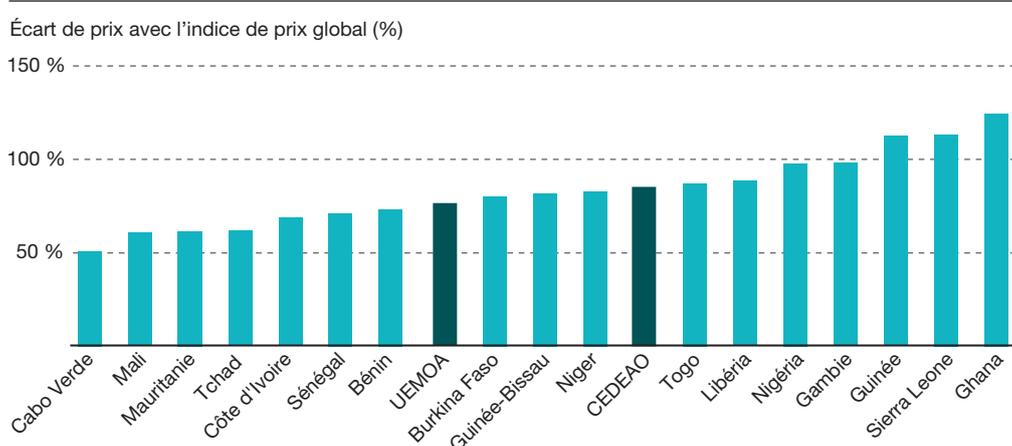
Sources : ICP 2011/Banque mondiale, 2015 et calculs de l'auteur

prix des denrées alimentaires à mesure qu'un pays se développe ; cette évolution intervient parallèlement au processus de transformation structurelle qui conduit à une réaffectation du travail et du capital vers les secteurs non agricoles de l'économie.

En Afrique de l'Ouest, les prix alimentaires étaient supérieurs de 50 % à 130 % selon les pays à l'indice de prix global (tous produits confondus) en 2011, année de l'enquête ICP, ce qui indique que **la nourriture est plus chère en valeur réelle que les produits non alimentaires** (Graphique 7). Ces prix *relatifs* élevés laissent entrevoir un système alimentaire moins efficace en Afrique de l'Ouest. Ils informent sur les niveaux de rareté relatifs et les écarts de productivité. Selon le principe général, le prix des biens rares augmente jusqu'à ce que l'offre et la demande parviennent à un équilibre. In fine, la rareté est liée à la disponibilité et à l'utilisation des ressources productives. Dans un contexte de demande croissante, le principal moyen de réduire la pénurie consiste à augmenter la productivité. La plus faible productivité des pays à faible revenu contribue à une plus grande pénurie des denrées alimentaires et, en conséquence, à des prix relatifs des produits alimentaires plus élevés.

Graphique 7

Écart des prix alimentaires avec l'indice de prix global (2011)



Sources : ICP, 2011/Banque mondiale, 2015 et calculs de l'auteur

En résumé, les produits alimentaires ouest-africains ne sont pas seulement chers par rapport aux pays en développement d'autres régions du monde¹³, ils sont également chers par rapport aux biens non alimentaires. Les prix relatifs des denrées alimentaires sont des variables qui se répercutent sur la répartition du budget des ménages. Par exemple, la modification des prix relatifs a un effet sur les décisions d'achat des ménages. La consommation des produits devenus relativement moins chers augmente et celle des produits devenus relativement plus chers diminue. Ces écarts de prix entre les biens alimentaires et non alimentaires contraignent les ménages à prendre des décisions qui peuvent avoir des effets négatifs sur leur sécurité alimentaire et nutritionnelle. En revanche, la diminution des prix relatifs des denrées alimentaires est susceptible d'avoir des effets positifs considérables sur les groupes de population les plus pauvres, pour lesquels l'élasticité de la demande alimentaire par rapport aux prix est la plus forte.

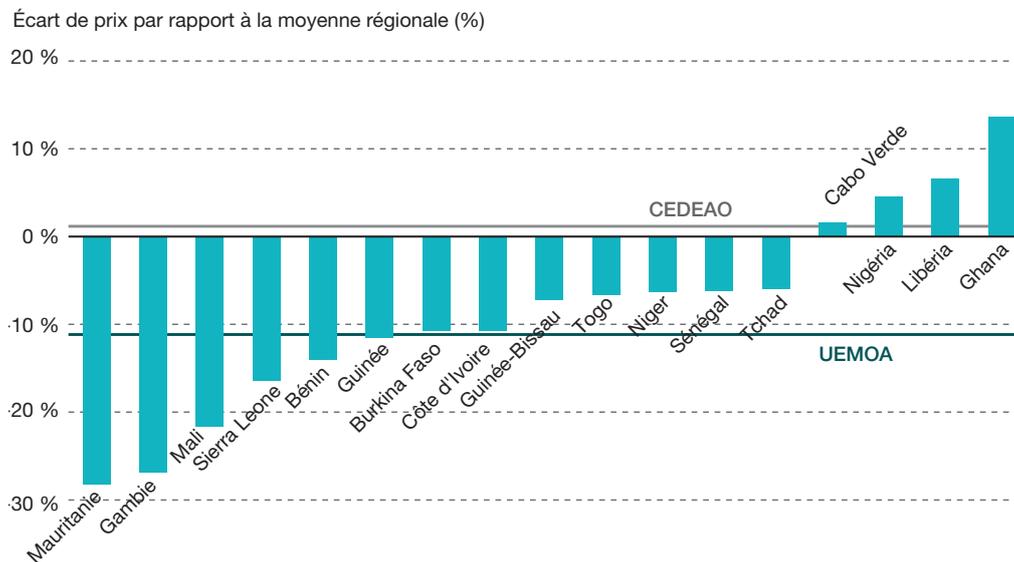
Quels sont les pays plus chers ? Perspective régionale

Les données ICP de 2011 permettent de comparer les prix alimentaires des pays d'Afrique de l'Ouest. Le Graphique 8 présente ces informations pour 17 pays ouest-africains, où les prix alimentaires de chaque pays sont exprimés par rapport à la moyenne de la région¹⁴. À l'exception du Libéria, c'est **dans les économies les plus riches**, c'est-à-dire au Cabo Verde, au Ghana et au Nigéria que **les prix alimentaires sont les plus élevés**. En revanche, les pays où l'on trouve les denrées alimentaires les moins chères sont les pays les plus pauvres, à l'exception de la Mauritanie. Il est intéressant de noter que les prix

alimentaires sont en moyenne significativement inférieurs dans les pays de l'UEMOA, alors que le Ghana, le Libéria et le Nigéria, qui ne font pas partie de l'UEMOA, font augmenter la moyenne régionale. Cependant, les prix alimentaires les plus bas s'observent dans deux pays ne faisant pas partie de l'UEMOA (la Gambie et la Mauritanie).

Graphique 8

Écart des prix alimentaires par rapport à la moyenne régionale (2011)



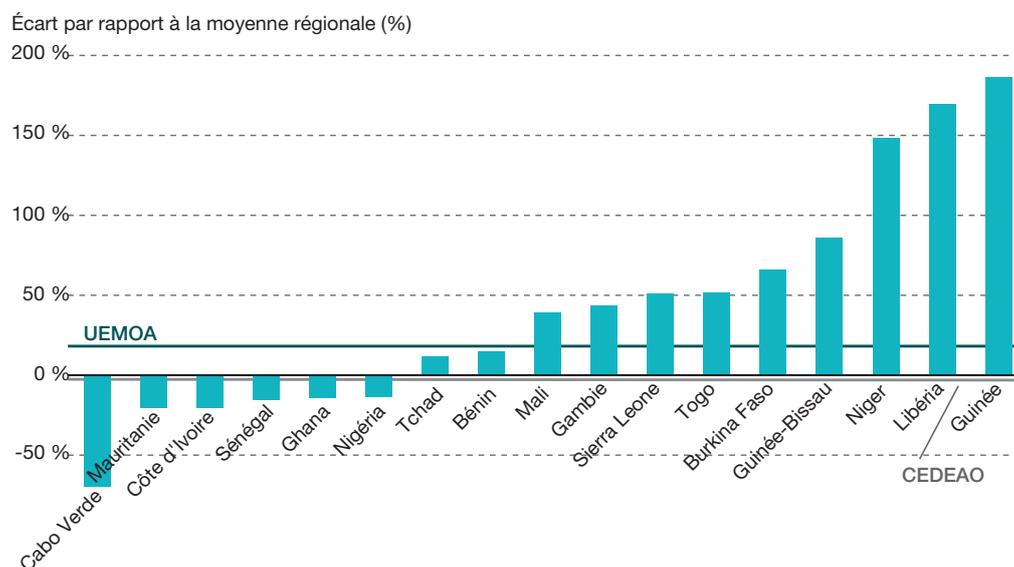
Sources : ICP, 2011/Banque mondiale, 2015 et calculs de l'auteur

L'importance de l'accessibilité économique

Comme expliqué plus haut, des prix alimentaires bas ne veulent pas nécessairement dire à eux seuls que l'alimentation est plus abordable. L'accessibilité économique est une relation entre le coût du panier alimentaire d'un ménage et son revenu. Afin de mesurer l'accessibilité économique à l'alimentation, les analyses de prix doivent prendre en considération les capacités financières des ménages. Le rapport entre l'indice des prix alimentaires et le revenu¹⁵ donne une image différente de la situation de la région et modifie le classement entre les pays (Graphique 9). Si un pays comme le Ghana compense ses prix alimentaires

Graphique 9

Écarts du rapport prix/revenu (accessibilité économique) par rapport à la moyenne régionale (2011)



Sources : ICP 2011/Banque mondiale, 2015 et calculs de l'auteur

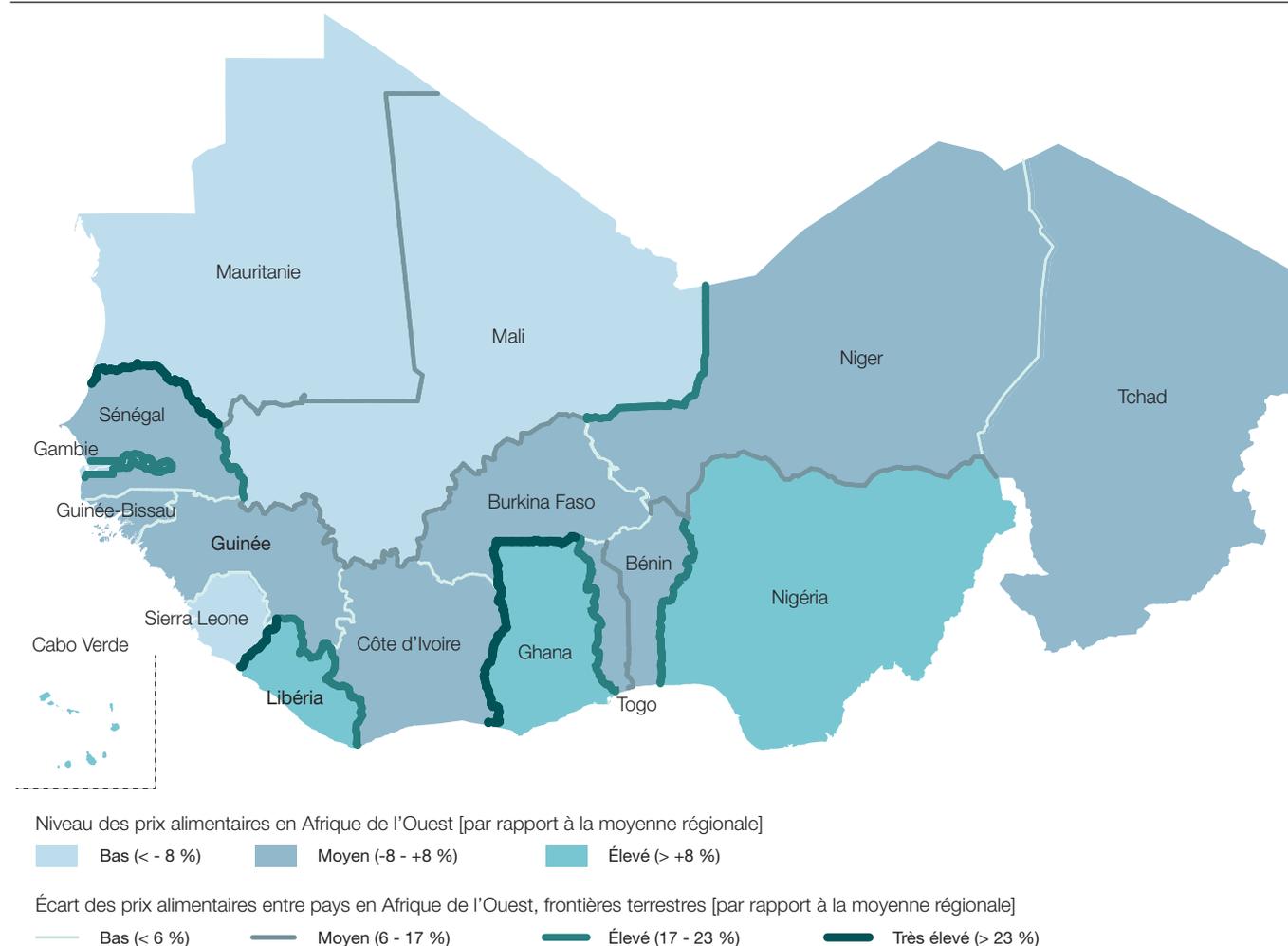
plus élevés par un niveau de revenu supérieur, dans des pays comme **la Guinée, le Libéria et le Niger, l'accessibilité économique à l'alimentation est une question extrêmement préoccupante**. En Guinée, les prix alimentaires ne sont pas assez bas, ou le revenu assez élevé, par rapport à la moyenne régionale pour permettre aux habitants de disposer d'un accès à l'alimentation équivalent à leurs voisins. Dans l'ensemble, l'accessibilité économique à l'alimentation est un sujet qui concerne particulièrement les pays de l'UEMOA, même si ces derniers affichent en moyenne des prix alimentaires inférieurs. Les deux nations les plus riches de l'UEMOA que sont la Côte d'Ivoire et le Sénégal sont toutefois bien placées, puisqu'elles présentent de meilleurs ratios d'accessibilité économique que le Ghana et le Nigéria. Pourtant, les écarts importants du rapport prix/revenu dans la région montrent la nécessité et l'importance de procéder à un suivi approfondi de l'accessibilité économique à l'alimentation et de développer les outils de mesure appropriés.

Écarts de prix et nécessité de faciliter le commerce régional

Les écarts de prix relativement importants, allant de -28 % en Mauritanie à +14 % au Ghana par rapport à la moyenne régionale (Graphique 8), reflètent l'inefficacité relative du marché alimentaire régional. La cartographie des écarts de prix observés entre les pays indique que ces derniers sont plus faibles entre les pays de l'UEMOA, qui partagent la même monnaie, qu'entre l'UEMOA et les pays n'en faisant pas partie (Carte 1). Ces écarts sont particulièrement faibles entre le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire, entre le Bénin et le Burkina Faso, et entre le Burkina Faso et le Niger. Ils sont les plus élevés entre le Ghana, le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire, ce qui est dû en grande partie aux prix alimentaires ghanéens élevés par rapport à la moyenne régionale.

Carte 1

Écarts des prix alimentaires entre les pays d'Afrique de l'Ouest (2011)



Sources : ICP 2011/Banque mondiale, 2015 et calculs de l'auteur

Les écarts de prix ne semblent pas être totalement exploités par le commerce. En effet, les différentiels de prix importants entre deux pays peuvent être interprétés comme reflétant des coûts de transaction élevés ou un potentiel d'échanges inexploité¹⁶. Il existe plusieurs segments de frontières où ces écarts dépassent +/- 17 % de la moyenne régionale. De nombreuses études ont souligné les coûts de transaction élevés des flux intrarégionaux en Afrique de l'Ouest, qui sont dus en grande partie à la faiblesse des infrastructures de transport et de communication, à la fragmentation des marchés régionaux et aux politiques commerciales insuffisamment mises en œuvre (Elbehri, 2013). Depuis le lancement du Schéma de libéralisation des échanges de la CEDEAO au début des années 90, il n'existe plus de barrière officielle au commerce dans la zone. Pourtant, sa mise en œuvre reste aléatoire avec de nombreuses barrières qui subsistent dans les faits.

Quels sont les produits les plus chers ?

Les écarts de prix alimentaires varient également par groupe d'aliments. Les informations au niveau le plus désagrégé de la base de données ICP permettent le calcul d'un indice de niveau des prix pour chaque groupe d'aliments. Les prix moyens de six groupes d'aliments (poissons, viandes, fruits et légumes, céréales, produits laitiers, huiles et graisses) ont été estimés en utilisant la procédure d'agrégation Èltetö-Köves-Szulc (EKS)¹⁷ (Graphique 10). Ces prix se rapportent à l'équivalent d'un dollar américain.

Graphique 10

Écarts de prix entre l'Afrique de l'Ouest et les États-Unis par groupe d'aliments (2011)

Écart de prix avec les États-Unis (%)



Sources : ICP, 2011/Banque mondiale, 2015 et calculs de l'auteur

On obtient **une hiérarchie nette des prix entre les différents pays de la région** : les produits laitiers, les graisses et huiles sont toujours les aliments les plus chers, tandis que le poisson est l'aliment le moins cher. Les céréales, les fruits et légumes comptent parmi les groupes d'aliments les moins chers, mais leurs écarts de prix varient en fonction des pays. Deux éléments clés doivent être soulignés.

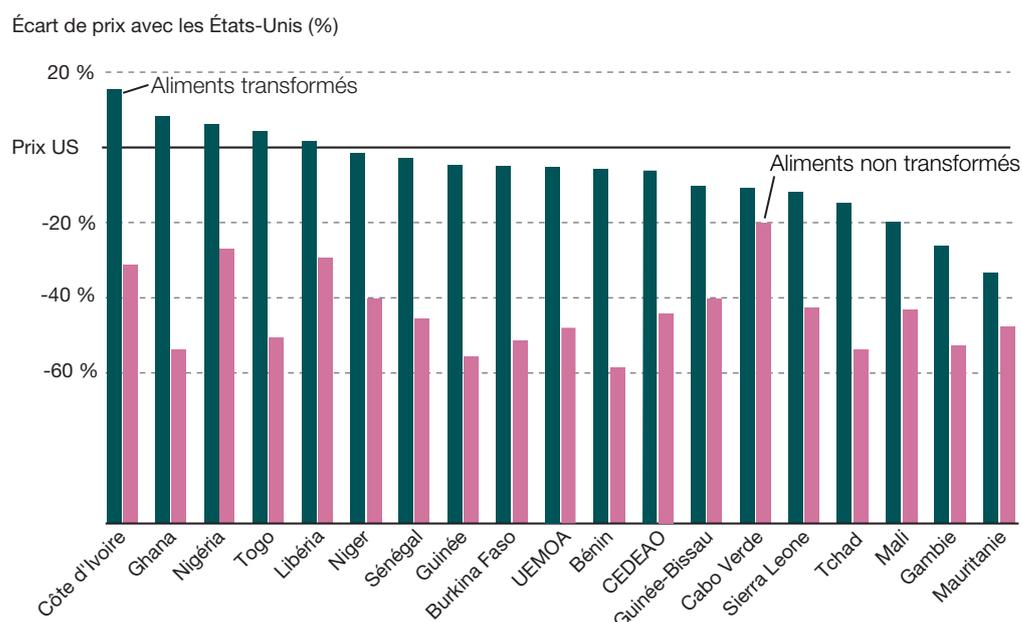
Premièrement, en Afrique de l'Ouest, les produits laitiers, graisses et huiles sont plus chers *en valeur absolue* qu'aux États-Unis. En d'autres termes, les mêmes produits laitiers coûtent *plus* en Afrique de l'Ouest, alors que le pouvoir d'achat y est beaucoup plus bas. Le prix de la viande est rarement plus de 20 % inférieur à celui des États-Unis. Par rapport aux niveaux de revenus locaux, ces produits sont donc très chers, ce qui explique qu'ils représentent une faible part de la consommation des ménages.

Deuxièmement, les structures de prix ont une corrélation inverse aux habitudes de consommation : les produits les moins chers par rapport aux États-Unis sont les plus consommés. Dans de nombreux pays en développement, les sources de protéines non animales continuent d'être dominantes. Les céréales restent la source de nourriture la plus importante en Afrique de l'Ouest, puisqu'elles contribuent à 45 % des apports caloriques et représentent au moins 30 % des dépenses alimentaires totales. Les fruits et légumes constituent le deuxième groupe et, dans certains pays, représentent le poste le plus élevé dans les dépenses alimentaires. Ce groupe inclut un large éventail de familles de végétaux, comme les racines, les tubercules, les feuilles, les tiges, les bourgeons, les fleurs et les fruits¹⁸. Les ménages consacrent une grande partie de leurs revenus à ces deux groupes d'aliments. Par rapport aux prix américains, les prix ouest-africains sont les plus bas dans ces groupes. Fait intéressant, dans une économie très ouverte et dépendante des importations comme celle du Cabo Verde, les écarts de prix avec les États-Unis sont répartis de manière plus homogène entre les différents groupes d'aliments, avec des variations moins importantes entre les prix des aliments (à l'exception du poisson qui représente quelque 10 % des dépenses alimentaires des ménages et qui est principalement produit localement sur l'archipel).

Regrouper les aliments en fonction de leur degré de transformation révèle que **les aliments transformés¹⁹ sont relativement plus chers que les aliments non transformés** (Graphique 11). Leurs prix sont en moyenne supérieurs ou égaux aux prix américains

Graphique 11

Prix des aliments transformés et non transformés en Afrique de l'Ouest par rapport aux États-Unis (2011)



Sources : ICP 2011/Banque mondiale, 2015 et calculs de l'auteur

dans 10 pays d'Afrique de l'Ouest, dont la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Nigéria et le Sénégal. Cette situation s'explique en partie par le fait que certains de ces produits sont importés de pays situés hors de la région. Pourtant, certains facteurs spécifiques à la région et se rapportant au fonctionnement des chaînes de valeur nationales peuvent contribuer à ces prix relativement élevés. Par exemple, les prix finaux des aliments transformés tiennent compte des activités post-récolte. Ces activités augmentent la valeur des aliments et entraînent des coûts de transaction supplémentaires. La plus grande quantité d'aliments transformés et les chaînes d'approvisionnement plus longues impliquent des phases de production plus nombreuses et des processus de commercialisation plus complexes. De surcroît, les coûts élevés de l'électricité et l'accès onéreux au crédit contribuent de façon significative au coût de production. Tous les dysfonctionnements le long des chaînes de valeur se traduisent par des prix à la consommation plus élevés, ce qui diminue l'accès des ménages à une gamme plus large de produits (Encadré 1).

Encadré 1

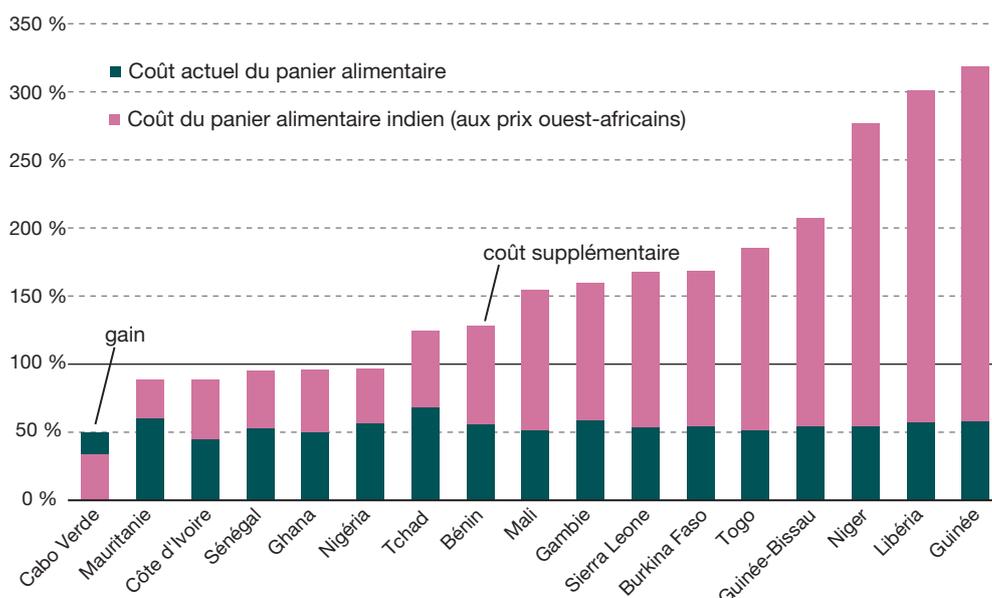
Les ménages ouest-africains n'ont pas les moyens de s'acheter le panier alimentaire indien

Le calcul du panier alimentaire indien aux prix ouest-africains a été effectué en utilisant les écarts de prix et de revenus et la répartition des dépenses des ménages par poste alimentaire²⁰ (Graphique 12). Les résultats indiquent que **la plupart des ménages ouest-africains n'ont pas les moyens de s'acheter le panier alimentaire indien**. À l'exception du Cabo Verde, qui s'en sort mieux, tous les autres pays d'Afrique de l'Ouest devraient consacrer une part plus importante de leur budget à l'alimentation pour accéder au panier alimentaire indien moyen. En réalité, le Bénin, le Burkina Faso, le Tchad, la Gambie, la Guinée, la Guinée-Bissau, le Libéria, le Mali, le Niger, la Sierra Leone et le Togo devraient dépenser plus de 100 % de leurs revenus dans l'alimentation. Par rapport à l'Inde, ces pays affichent des prix élevés et des revenus faibles. En revanche, la plupart des coûts supplémentaires supportés par les ménages en Côte d'Ivoire, au Ghana, au Nigéria et au Sénégal est due aux écarts de prix (de 66 à 74 % des coûts supplémentaires s'expliquent par des prix plus élevés). Le revenu nécessaire pour être en mesure de s'acheter le panier alimentaire indien aux prix ouest-africains donne une idée de l'écart de pouvoir d'achat existant entre l'Afrique de l'Ouest et une région ou un pays de niveau de PIB par tête similaire, comme l'Inde, imputable à des niveaux de prix alimentaires supérieurs.

Graphique 12

Panier alimentaire indien aux prix ouest-africains (2011)

Part des dépenses alimentaires dans les dépenses totales



Sources : ICP, 2011/Banque mondiale, 2015 ; GCD/Banque mondiale, 2015 et calculs de l'auteur

IMPLICATIONS POLITIQUES ET SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

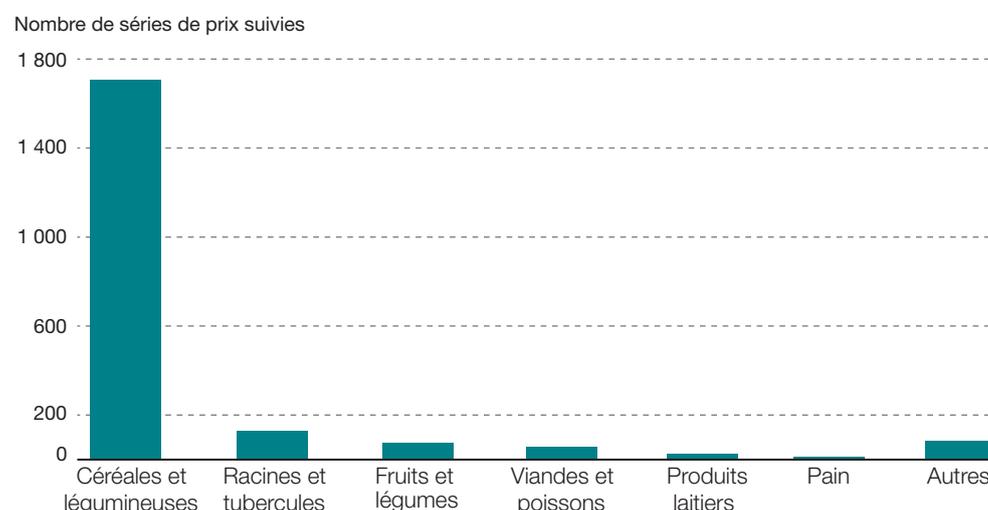
Suivre les prix alimentaires et l'accessibilité économique

Les décideurs politiques doivent revoir les systèmes de suivi des prix afin qu'ils intègrent à la fois le large éventail de produits alimentaires consommés et les moyens financiers des ménages. Les systèmes existant en Afrique de l'Ouest, comme le cycle PREGEC²¹ au sein du réseau RPCA²², collectent des informations sur la pluviométrie, la production agricole ainsi que la consommation alimentaire des ménages, la nutrition, les revenus et les stratégies permettant de surmonter les situations difficiles. Le PREGEC suit également les prix des marchés agricoles, utilisant notamment les prix collectés par le Réseau des systèmes d'information des marchés en Afrique de l'Ouest (RESIMAO) qui suit un large éventail de prix agricoles dans dix pays de la région. Il existe d'autres systèmes spécifiques à des produits. Tous ces systèmes de suivi des prix peinent à maintenir la pérennité de leurs ressources financières. Cependant, leur mission, qui consiste à fournir des informations précises et à jour sur les prix, est plus importante que jamais. Étant donné le contexte actuel, le périmètre des données collectées doit être étendu et les méthodologies d'analyse perfectionnées afin de mieux rendre compte des enjeux liés à l'accessibilité économique à l'alimentation.

Premièrement, le nombre de produits alimentaires suivis doit être élargi. De nombreux pays d'Afrique de l'Ouest souffrent de l'absence de couverture systématique des produits non céréaliers. Par exemple, l'Analyse et cartographie de la vulnérabilité (VAM) du Programme alimentaire mondial (PAM) dispose d'un système de suivi des prix des produits alimentaires qui compte parmi les bases de données les plus exhaustives (361 marchés dans 16 pays de la région). Cependant, 85 % des séries de prix concernent les céréales et les grains (Graphique 13).

Graphique 13

Nombre de séries de prix suivies dans 16 pays (Analyse et cartographie de la vulnérabilité du Programme alimentaire mondial)²³



Sources : PAM, 2016 et calculs de l'auteur

Seuls les prix de quelques rares fruits et légumes sont relevés dans une poignée de pays, en dépit de leur importance en termes nutritionnels, de leur part dans les dépenses et des perspectives de croissance. De surcroît, outre la viande, le pain est le seul aliment transformé à figurer dans la base de données du PAM. L'insuffisante couverture des produits non céréaliers et des aliments transformés, alors qu'ils représentent deux tiers des dépenses alimentaires des ménages, pèse fortement sur l'analyse de l'accessibilité économique des ménages à l'alimentation. La couverture géographique limitée des prix alimentaires aggrave cette situation. Par exemple, la base de données du PAM ne couvre qu'un seul marché en Guinée-Bissau et cinq au Nigéria.

Deuxièmement, les prix alimentaires doivent être analysés par rapport aux revenus des ménages afin d'appréhender l'accessibilité économique à l'alimentation. Ces informations sont particulièrement importantes pour identifier les ménages les plus vulnérables. Prendre en compte les revenus permet également de mieux comprendre les décisions d'allocation budgétaire prises au sein des ménages afin de compenser les hausses de prix, ainsi que leurs impacts sur la nutrition et la santé. Pourtant, comme la récente évaluation technique²⁴ du Réseau d'information sur la sécurité alimentaire (FSIN) (Lele et al., 2016) le souligne, aucun « indice sur l'accessibilité économique à l'alimentation (...) n'est actuellement proposé par un fournisseur majeur de données ». Ainsi, elle recommande de **créer une base de données cohérente sur l'accessibilité économique à l'alimentation** et d'y inclure en particulier les aliments de bonne qualité nutritionnelle.

Activer les liens entre productivité et prix

La demande alimentaire à long terme dépend de la croissance de la population, de l'urbanisation et de la modification des habitudes alimentaires. À long terme, l'approvisionnement alimentaire sera déterminé par la quantité de ressources (terres, eau, main-d'œuvre, capital, etc.) disponibles pour sa production ainsi que par la productivité de ces ressources. La hausse de la productivité est essentielle pour faire baisser les prix et augmenter les revenus des agriculteurs.

Profiter des ressources disponibles

L'un des principaux obstacles à la hausse de la productivité en Afrique de l'Ouest vient de l'insuffisante utilisation des technologies agricoles et des pratiques de production modernes. Tout d'abord, l'Afrique est la région du monde qui affiche le plus faible pourcentage de terres cultivées irriguées (5 %, contre plus de 40 % en Asie) (AQUASTAT, 2014). Ces terres agricoles irriguées notamment en Asie du Sud-Est, permettent de produire plusieurs récoltes par an et garantissent aux agriculteurs de travailler toute l'année. L'irrigation joue un rôle fondamental dans la hausse des rendements et de la productivité du travail et permet de faire baisser les prix alimentaires. Les semences de qualité, l'utilisation d'engrais et d'équipements modernes ont également joué un rôle important dans l'augmentation de la productivité. Les services de vulgarisation et de conseil devraient diffuser plus largement des informations sur les pratiques de culture efficaces et l'adaptation des nouvelles technologies aux conditions locales. Le coût de ces investissements invite à relancer le débat sur la taille optimale des exploitations agricoles. Les hausses de prix ne peuvent pas être le seul moteur de la productivité du travail et des revenus des producteurs. La production par travailleur doit elle aussi augmenter, ce qui implique d'augmenter les rendements et l'intensité culturale, mais aussi la taille des exploitations. Ce dernier critère n'est pas incompatible avec l'agriculture familiale et n'est pas nécessairement synonyme de « taille unique ».

Monter en gamme : transformation et commercialisation des aliments

Les programmes et les stratégies de production et de transformation agricoles doivent être pensés au regard de la demande des consommateurs finaux. Les aliments transformés représentent désormais une part importante de la consommation alimentaire dans toutes les classes de revenus, même les plus basses, et devraient connaître la croissance la plus rapide dans les années à venir. Les activités en aval de l'économie alimentaire vont jouer un rôle croissant dans les transformations de l'agriculture, la compétitivité et la formation des prix. Il importe désormais de relever les défis également dans les segments en aval des chaînes de valeur alimentaires. Les politiques et les programmes devraient clairement viser à stimuler le développement de nouvelles activités et la création d'entreprises tout au long des chaînes de valeur, et à améliorer les conditions de distribution et de commercialisation. La question des prix alimentaires et la capacité de la région à profiter des opportunités de création de valeur ajoutée dépendront des gains réalisés à chaque étape de la chaîne.

Une analyse des politiques intersectorielles relatives à la production agricole, la transformation alimentaire, le commerce et les infrastructures doit être menée afin d'identifier les principaux obstacles rencontrés et de déterminer l'étendue du soutien déjà apporté aux

chaînes de valeur par la puissance publique et le cadre réglementaire et institutionnel. Les institutions nationales et régionales doivent identifier les principales infrastructures et compétences nécessaires pour le développement des chaînes de valeur alimentaires. Le développement des routes et pistes rurales, des marchés et des entrepôts doit se baser sur une analyse des connections entre les zones de production et les marchés de consommation. La construction des marchés doit répondre aux besoins de la chaîne de valeur, comme l'entreposage frigorifique ou les installations de chargement. Des espaces de discussion impliquant secteurs privé et public peuvent être créés afin d'identifier les domaines d'actions publiques. L'amélioration des compétences de base nécessaires à la réalisation des tâches essentielles de la chaîne logistique jouera enfin un rôle essentiel dans l'augmentation de la productivité.

La mise en œuvre de ces politiques **dépendra également du niveau et de la qualité des investissements**. Les parties prenantes, qu'elles viennent du secteur public ou du secteur privé, doivent collaborer plus étroitement afin d'augmenter les montants des investissements et améliorer leur composition. Les investisseurs régionaux doivent orienter leurs épargnes et placements vers le secteur agroalimentaire. Pour cela, il convient de démontrer la rentabilité et le retour sur investissement de ce secteur. La nécessité de mettre en lien la productivité agricole et l'accès des agriculteurs aux marchés constitue l'essentiel de ce défi. L'utilisation d'équipements modernes renforcera non seulement l'efficacité des récoltes, mais permettra également une commercialisation plus rapide et dans de meilleures conditions des produits alimentaires. Pour ce faire, il est nécessaire d'envisager le développement agricole sous l'angle des chaînes de valeur (Hollinger et Staatz, 2015).

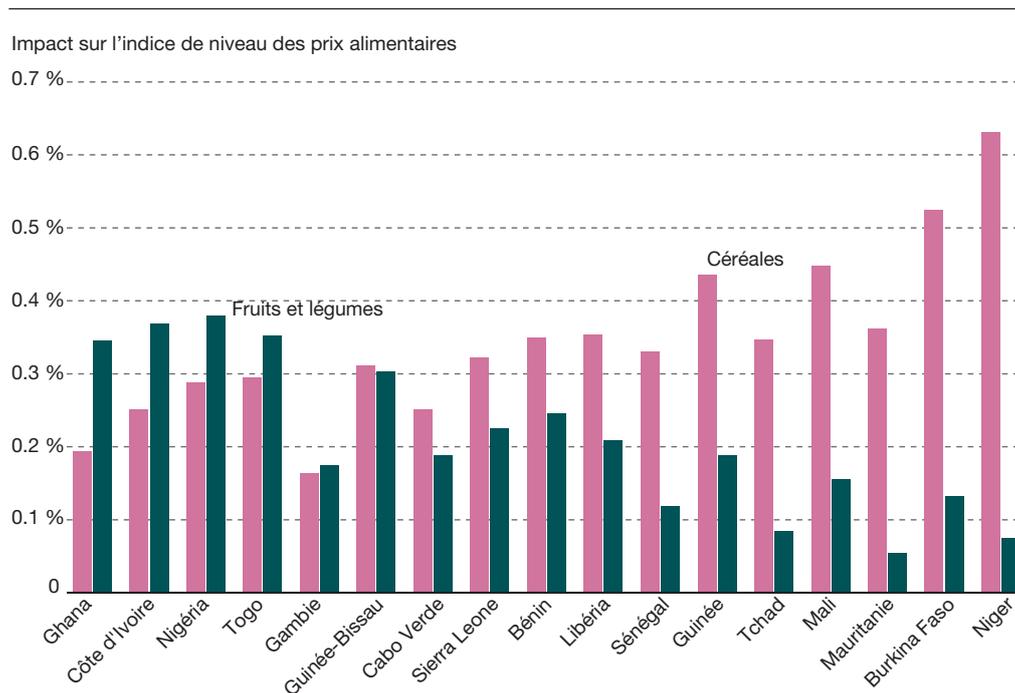
Soutenir les chaînes de valeur émergentes

Afin de diminuer l'ensemble des prix alimentaires, les gouvernements devraient cibler les chaînes de valeur émergentes. Les modes de production, de transformation et de commercialisation des aliments changent rapidement. Les consommateurs recherchent de plus en plus des produits alimentaires sûrs, faciles à préparer et de meilleure qualité. Cette évolution crée des opportunités pour les agriculteurs, les transformateurs, les grossistes et les détaillants le long des chaînes de valeur alimentaires. Il est essentiel d'évaluer la contribution des prix des différents aliments à l'indice global de niveau des prix alimentaires, car cela permet de savoir sur quels produits ou chaînes de valeur intervenir en particulier pour améliorer l'accessibilité des ménages à l'alimentation.

À partir des parts budgétaires par poste alimentaire (GCD/Banque mondiale, 2015) et des élasticités prix de la demande (USDA, 2013), le Graphique 14 montre l'impact des variations de prix de deux groupes d'aliments sur le niveau général des prix alimentaires: les céréales et les fruits et légumes. En Côte d'Ivoire, en Gambie, au Ghana, au Nigéria et au Togo, la réduction du prix des fruits et légumes aura un impact plus important sur l'indice global des prix alimentaires, et donc sur le budget des ménages, qu'une réduction équivalente du prix des céréales. Au Ghana, alors qu'une diminution de 1 % des prix des céréales entraînerait une diminution de 0,19 % du niveau général des prix alimentaires, une diminution du prix des fruits et légumes du même ordre de grandeur (1 %) diminuerait le niveau général des prix alimentaires de 0,35 %. Cela est notamment dû à l'inclusion des racines et tubercules dans la catégorie des fruits et légumes²⁵. Les racines et tubercules, comme le manioc et l'igname, sont des féculents essentiels des régimes alimentaires des pays côtiers. Entre 1980 et 2014, la production de manioc, par exemple, a plus que quintuplé sous l'effet de l'évolution technologique et de la croissance rapide de la demande de produits transformés à base de manioc comme le gari ou l'attiéké (Staatz et Hollinger, 2016). De la même manière, **de nombreux pays côtiers devraient placer les fruits et les légumes, ainsi que les autres aliments dont la demande augmente, au premier rang des priorités politiques**. Dans d'autres pays comme le Niger, cibler les céréales reste toutefois la meilleure stratégie pour diminuer le niveau des prix alimentaires pour les consommateurs.

Graphique 14

Diminution du niveau des prix alimentaires après une baisse de 1 % des prix des céréales ou des fruits et légumes



Sources : ICP, 2011/Banque mondiale, 2015 ; GCD/Banque mondiale, 2015, USDA, 2013 et calculs de l'auteur

Faciliter le commerce régional avec de nouveaux corridors

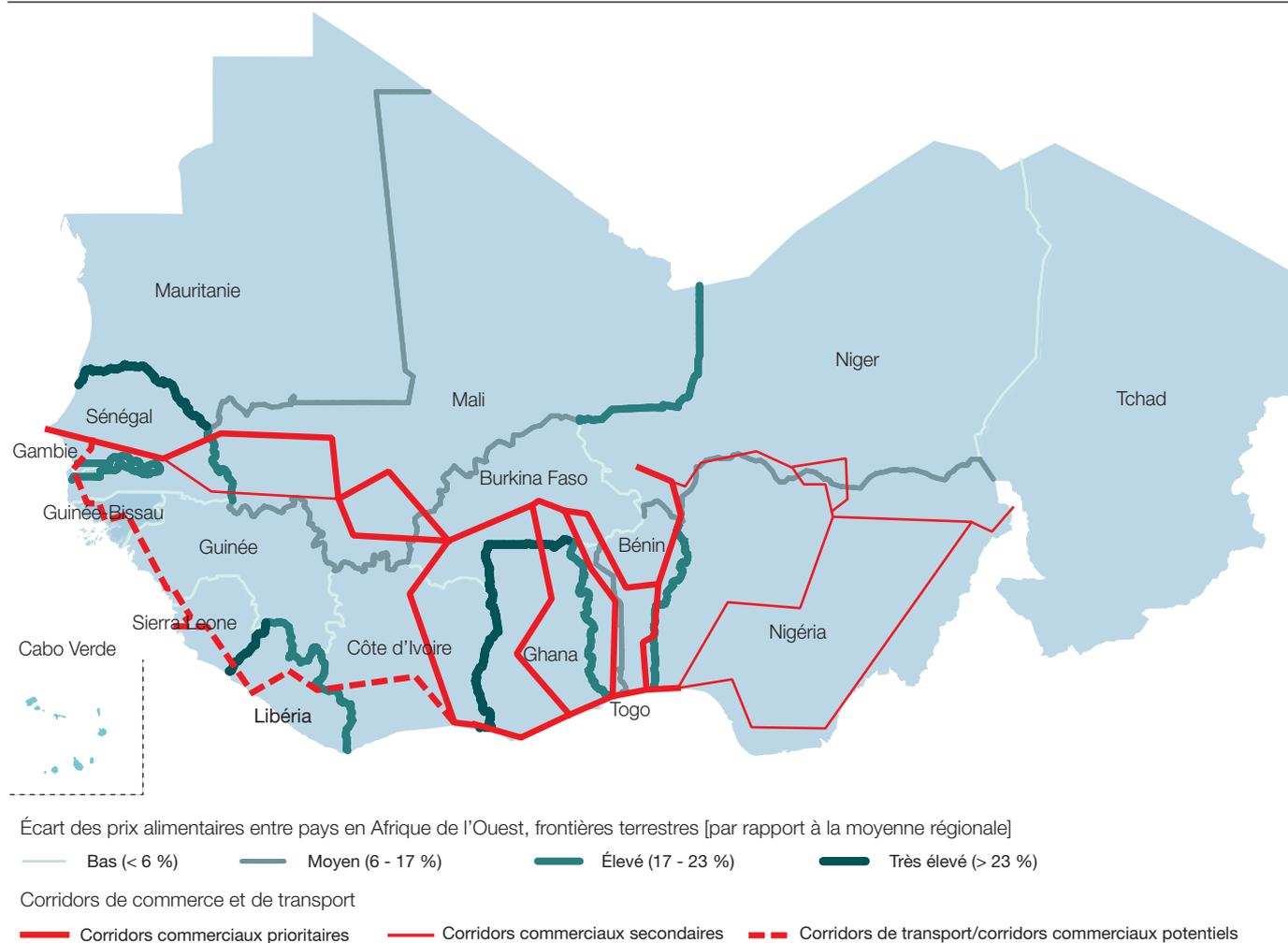
Le renforcement et la facilitation des échanges régionaux peuvent faire baisser les prix alimentaires. L'agrandissement du réseau régional des corridors commerciaux devrait être une priorité des politiques publiques.

La Carte 2 montre les principaux corridors commerciaux de la région. Ces corridors correspondent à un ensemble de routes qui bénéficient de programmes de facilitation du commerce, reliant notamment les ports aux principaux marchés intérieurs et offrant ainsi des connexions internationales et des débouchés aux pays enclavés. **Un grand nombre de frontières où les écarts de prix alimentaires sont élevés ne sont pas traversées par des corridors existants.** Les corridors qui ont la priorité des programmes de facilitation du commerce comme ATP ou Trade Hub²⁶ s'inscrivent souvent dans un axe nord-sud et ont été initialement créés pour tirer profit des productions de cultures de rente et favoriser l'import-export extrarégional. Sur de nombreuses routes commerciales ouest-est, les écarts de prix montrent le fort potentiel du commerce régional. À l'exception du corridor Abidjan-Lagos, nombre de ces corridors transversaux ont été ignorés par les politiques, notamment l'axe Libéria-Sierra Leone-Sénégal. À mesure que le marché domestique se développe, il devient nécessaire de faciliter le commerce le long de nouveaux corridors qui relient mieux entre elles les zones de production et de consommation en pleine croissance.

Cependant, en plus d'améliorer les infrastructures physiques, il est nécessaire de renforcer l'efficacité des douanes et de veiller à l'application des accords et mécanismes réglementaires ratifiés afin de diminuer les coûts commerciaux. De surcroît, les politiques doivent être alignées et harmonisées entre les pays.

Carte 2

Écarts des prix alimentaires et principaux corridors commerciaux en Afrique de l'Ouest



Note : les corridors ATP, Trade Hub et Abidjan-Lagos (ALCO) qui ont bénéficié d'une attention soutenue de la part des bailleurs de fonds (USAID, Banque mondiale, etc.) ont été désignés comme corridors prioritaires.

(Source : ICP, 2011/Banque mondiale, 2015 ; Borderless Alliance, 2014 et calculs de l'auteur)

Le passage des corridors commerciaux aux « corridors de développement » a récemment été préconisé comme un outil efficace pour surmonter les problèmes de coordination et les défis politiques engendrés par les initiatives de promotion du commerce (Encadré 2). Cette approche vise à augmenter le commerce régional par de meilleures infrastructures physiques et « immatérielles » (qui renvoient à des éléments tels que le cadre directif et la réglementation), un accès amélioré au marché et une plus forte implication auprès des investisseurs. Le cadre institutionnel nécessaire devrait être placé sous l'égide des deux organisations régionales mandatées pour renforcer l'intégration économique de la région, à savoir la CEDEAO et l'UEMOA.

Encadré 2**Des corridors de transport aux corridors de développement**

« L'approche des corridors » gagne rapidement en importance en tant que stratégie de développement économique, notamment en Afrique. Reposant en grande partie sur des axes de transport historiques à travers le continent, les corridors sont passés de couloirs de transport à ce qu'on appelle des corridors de développement. Ainsi, ils intègrent plusieurs objectifs de développement visant à surmonter les enjeux de coordination pesant sur les investissements et à tirer profit des effets d'agglomération et d'entraînement afin de stimuler le commerce et la productivité.

Les corridors de développement concernent un éventail toujours plus large de défis politiques, avec un intérêt croissant pour l'agriculture. Ils visent à augmenter le commerce régional par une amélioration des infrastructures physiques et immatérielles, à rénover les marchés des intrants et de la production agricole, à rendre compte des opportunités d'investissement agricoles, à collaborer avec les investisseurs internationaux et à promouvoir l'intégration des petits producteurs dans les chaînes de valeur internationales. »

Byiers et Rampa, 2013 – ECDPM

[NB : Traduction de l'auteur]

NOTES

- 1 Un consommateur net achète plus qu'il ne vend.
- 2 Y compris alimentation consommée hors du domicile.
- 3 L'accessibilité économique – ou « affordability » en anglais – correspond à la capacité d'un individu ou d'un ménage à accéder financièrement à l'alimentation. Elle a trait au coût du régime alimentaire d'un individu ou d'un ménage par rapport à son revenu. Plusieurs expressions en français sont utilisées, principalement accessibilité financière, « abordabilité », cherté. Dans ce document nous retiendrons pour traduction en français de « food affordability » l'expression « accessibilité économique à l'alimentation ».
- 4 Selon des analyses menées sur les écarts de prix entre les régions urbaines et rurales dans d'autres économies en développement et émergentes, ils oscillent entre 11 % en Inde (Deaton et Dupriez, 2011) et 25 % en Chine (Brandt et Holz, 2006).
- 5 La population d'Afrique de l'Ouest devrait doubler au cours des 30 prochaines années et passer de 367 millions en 2015 à 754 millions en 2045 (Perspectives de la population mondiale de l'ONU, révision de 2015).
- 6 Sur la base des données sur l'approvisionnement alimentaire de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture des Nations Unies (FAO) (1961-2013) et des Perspectives de la population mondiale de l'ONU (1950-2015).
- 7 En règle générale, la demande alimentaire décline moins que proportionnellement par rapport aux hausses de prix.
- 8 C'est-à-dire le ratio des prix à la production du maïs pour les deux pays.
- 9 Indice de niveau des prix alimentaires : basé sur les parités de pouvoir d'achat (PPA) calculées pour le Programme de comparaison internationale (ICP) par les chercheurs de la Banque mondiale.
- 10 Voir en annexe pour des informations détaillées sur les régressions économétriques.
- 11 Formule : Part des dépenses alimentaires x ratio des prix.
- 12 Le prix relatif alimentaire renvoie ici au prix des denrées alimentaires relativement au prix tous biens confondus, c'est-à-dire au rapport entre l'indice de niveau des prix des denrées alimentaires et l'indice de niveau des prix global.
- 13 Hors Afrique subsaharienne.
- 14 La moyenne régionale est une moyenne arithmétique des niveaux de prix alimentaires dans les 17 pays d'Afrique de l'Ouest.
- 15 Les dépenses totales par tête servent ici de valeur de substitution pour le revenu. Si l'on utilise la moyenne régionale comme dénominateur, on peut établir un indice d'accessibilité relatif à la moyenne régionale pour chaque pays.
- 16 En situation de bon fonctionnement des marchés, la valeur marginale du fournisseur correspond au coût d'opportunité des ressources utilisées pour la production et le prix de l'acheteur reflète sa propre valeur marginale. Arbitrages et échanges devraient avoir lieu quand la valeur pour l'acheteur dépasse le coût marginal du fournisseur, en d'autres termes, quand l'écart de prix dépasse les coûts de transaction.
- 17 La méthode Èlètö-Köves-Szulc (EKS) a été utilisée lors des phases récentes du Programme de comparaison internationale (ICP) et a donc servi ici à calculer les agrégats de prix par groupe d'aliments. Elle permet d'estimer des groupes de prix sur la base de toutes les combinaisons de paires de pays possibles. L'un des avantages de la méthode EKS est qu'elle assure la transitivité et utilise toute l'information disponible sur les prix.
- 18 La nomenclature des données ICP, qui se base sur la nomenclature des fonctions de la consommation individuelle (« Classification of Individual Consumption According to Purpose », COICOP), ne distingue pas les racines et tubercules amyliques des autres légumes.
- 19 Les aliments transformés sont : les produits laitiers, les huiles alimentaires, le pain, les biscuits, les pâtes, la viande, la volaille (fraîche, congelée ou en conserve), le poisson, les fruits de mer (séchés, fumés ou en conserve), les confiseries, le chocolat, les produits fabriqués à base de fruits et de légumes (confitures, miel et concentrés). Les produits céréaliers sous forme de farine ou de semoule ne font pas partie des produits transformés, parce que les données utilisées ne permettent pas de les différencier des produits non transformés.
- 20 Formule : Part des dépenses alimentaires indienne x ratio des prix x ratio des revenus.
- 21 Dispositif régional de prévention et de gestion des crises alimentaires.
- 22 Réseau de prévention des crises alimentaires - RPCA.
- 23 Aucune information n'était disponible pour le Togo au moment de l'enquête. Base de données disponible en ligne sur <http://yam.wfp.org/sites/data> (consulté le 1^{er} juin 2016).
- 24 Le Réseau d'information sur la sécurité alimentaire (FSIN) est une initiative mondiale co-sponsorisée par la FAO, le PAM et l'IFPRI afin de renforcer les systèmes d'information sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle et produire des données fiables et précises pouvant servir de base à l'analyse et à la prise de décision.
- 25 La nomenclature des données ICP, qui se base sur la classification COICOP, ne distingue pas les racines et tubercules amyliques des autres légumes.
- 26 "West Africa Agribusiness and Trade Promotion" (ATP) et "West Africa Trade and Investment Hub" (Trade Hub).

RÉFÉRENCES

- AQUASTAT (2014), « Superficie équipée pour l'irrigation », AQUASTAT, le système mondial d'information sur l'eau de la FAO, www.fao.org/nr/water/aquastat/infographics/Irrigation_fra.pdf (consulté le 09 septembre 2016).
- Allen, T. et P. Heinrigs (2016), « Les nouvelles opportunités de l'économie alimentaire ouest-africaine », *Notes ouest-africaines*, n° 1, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5j1wjg67125f-fr>.
- Banque mondiale (2016), « Tableaux WDI (base de données) – indice des prix à la consommation », <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/FP.CPI.TOTL> (consulté le 09 septembre 2016).
- Baum, C. F., M. E. Schaffer et S. Stillman (2003), « Instrumental variables and GMM: Estimation and testing », *Stata Journal* 3, pp. 1-31.
- Brandt, L. et C. A. Holz (2006), « Spatial Price Differences in China: Estimates and Implications », *Economic Development and Cultural Change*, vol. 55, n° 1, pp. 43-86.
- Borderless alliance (2014), « 23rd USAID-UEMOA Road Governance Map », www.borderlesswa.com/resources/23rd-usaid-uemoa-road-governance-map (consulté le 09 septembre 2016).
- Byiers, B. et F. Rampa (2013), « Corridors of power or plenty? Lessons from Tanzania and Mozambique and implications for CAADP », *ECDPM Discussion Paper* 138.
- Deaton, A. et O. Dupriez (2011), « Spatial Price Differences within Large Countries », *Working Paper* n° 1321, Research Program in Development Studies, Woodrow Wilson School of Public and International Affairs, Princeton University, Princeton, NJ.
- Elbehri, A. (2013) (eds), *Reconstruire le potentiel alimentaire de l'Afrique de l'Ouest : politiques et incitations du marché pour la promotion des filières alimentaires intégrant les petits producteurs*, FAO et FIDA, Rome.
- FAOSTAT (2016), « Données de l'alimentation et de l'agriculture (base de données) - Prix à la production – Annuels – Prix à la production du maïs LCU/tonne », www.fao.org/faostat/fr/#home (consulté le 09 septembre 2016).
- GCD/Banque mondiale (2015), « Global Consumption Database (Database) », <http://datatopics.worldbank.org/consumption/> (consulté le 09 septembre 2016).
- Gelb, A. et A. Diofasi (2015), « What Determines Purchasing Power Parity Exchange Rates? » *Center for Global Development Working Paper*, n° 416.
- Hassan, F. (2016), « The price of development: The Penn-Balassa-Samuelson effect revisited », *Journal of International Economics*, vol. 102, pp. 291-309.
- Hollinger, F. et J. M. Staatz (eds.) (2015), *Croissance agricole en Afrique de l'Ouest : Facteurs déterminants de marché et de politique*, Banque africaine de développement et FAO, Rome.
- PCI 2011/Banque mondiale (2015), « Programme de comparaison internationale (Database) », http://siteresources.worldbank.org/ICPEXT/Resources/ICP_2011.html (consulté le 09 septembre 2016).
- Lagakos, D. et M. E. Waugh (2013), « Selection, agriculture, and cross-country productivity differences », *The American Economic Review*, vol. 103, n°2, pp. 948-980.
- Lele, U., W.A. Masters, J. Kinabo, J. Meenakshi, B. Ramaswami, J. Tagwireyi, W. Bell et S. Goswami (2016), *Measuring Food and Nutrition Security: An Independent Technical Assessment and User's Guide for Existing Indicators*, Measuring Food and Nutrition Security Technical Working Group, Food Security Information Network, Rome, www.fsincop.net/topics/fns-measurement.
- Macwilliam, D. (2015), *Burkina Faso and Côte d'Ivoire - Poverty and Social Impact Assessment (PSIA) of road transport reforms along the Abidjan-Ouagadougou corridor*, Groupe de la Banque mondiale, Washington, D.C.
- Moriconi-Ebrard, F., D. Harre et P. Heinrigs (2016), *L'urbanisation des pays de l'Afrique de l'Ouest 1950-2010 : Africapolis I, mise à jour 2015*, Cahiers de l'Afrique de l'Ouest, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264252257-fr>.
- OCDE/CSAO (2013), *Peuplement, marché et sécurité alimentaire*, Cahiers de l'Afrique de l'Ouest, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264187412-fr>.
- OCDE/FAO (2015), *Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO 2015*, Éditions OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/agr_outlook-2015-fr.
- Razaq, A. (2010), *Nigeria Brewery Sector, Brewing Growth; Malting Value*, Vetiva Capital Management Limited.
- Robinson, E. et S. Kolavalli (2010), « The Case of Tomato in Ghana: Processing », Ghana Strategy Support Program, *GSSP Working Paper* n° 21, International Food Program, Accra, Ghana.
- Staatz, J. and F. Hollinger (2016), « Systèmes alimentaires ouest-africains et transformations de la demande alimentaire », *Notes ouest-africaines*, N° 04, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/b165522b-en> (anglais)
- USDA (2013), « International Food Consumption Patterns (Database) », <https://www.ers.usda.gov/data-products/international-food-consumption-patterns/> (consulté le 09 septembre 2016).

ANNEXE : ANALYSE ÉCONOMÉTRIQUE DES NIVEAUX DES PRIX ALIMENTAIRES EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

En tenant compte des revenus, les analyses économétriques révèlent que les écarts de niveaux de prix sont statistiquement significatifs. À partir d'une analyse économétrique des données ICP de 2011 et en tenant compte de l'endogénéité au moyen de variables instrumentales, les pays d'Afrique subsaharienne affichent des prix alimentaires systématiquement plus hauts qu'attendu. Selon ces estimations, les prix alimentaires en Afrique subsaharienne sont de 30 à 40 % plus élevés que dans le reste du monde à niveau de développement comparable (tableau 1A).

Tableau 1A

Analyse économétrique des niveaux des prix alimentaires en Afrique subsaharienne

Variable/Méthode	MCO (1)	IV-GMM (2)	IV-GMM (3)
PIB par tête	0.1854* (0.0137)	0.1443* (0.0255)	0.1527* (0.0254)
Afrique subsaharienne	0.3459* (0.0391)	0.2574* (0.0552)	0.2978* (0.0732)
<i>Instruments</i>			
- Accès à l'électricité		x	x
- Éducation secondaire			x
Test F	0.000	0.000	0.000
Test de sous-identification ¹		0.000	0.000
Test de sur-identification ²		0.000	0.656
Test d'endogénéité		0.107	0.058
N° d'instruments		1	2
N° d'observations	152	152	90
Interprétation	41 %	29 %	35 %

Note : La variable dépendante est le niveau des prix alimentaires ICP 2011. Toutes les variables et les instruments sont en logarithme. L'Afrique subsaharienne est une variable binaire. Sauf l'estimation (1), toutes les estimations sont en deux étapes et les écarts types sont robustes en présence d'hétéroscédasticité/erreurs. L'estimation (1) utilise la méthode des moindres carrés ordinaires (MCO); les estimations (2-3) utilisent la commande *ivreg2* - Méthode des moments généralisée (GMM) - pour Stata (Baum, Schaffer et Stillman, 2003). Les tests de sous-identification, de sur-identification et d'endogénéité rapportent la valeur p. Toutes les estimations incluent une constante non reportée dans le tableau. Les écarts types sont entre parenthèses. Les seuils de significativité statistique de 1%, 5% et 10% sont indiqués respectivement par *, **, ***.

1 Kleibergen-Paap rk LM statistic

2 Hansen J statistic

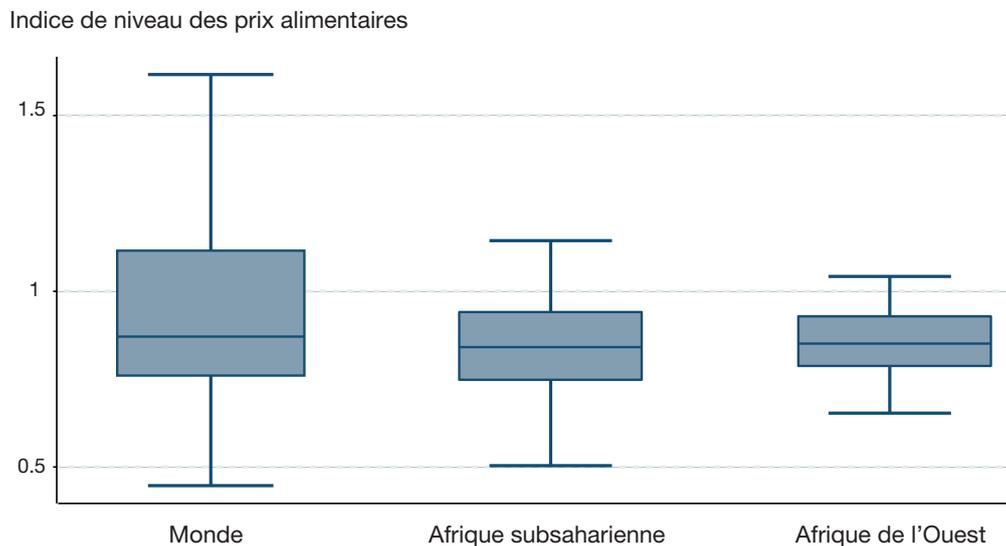
Remarque : Prise en compte de l'endogénéité au moyen de variables instrumentales.

Source : Calculs de l'auteur

Les résultats économétriques sont valables pour l'ensemble des pays subsahariens, mais les pays d'Afrique de l'Ouest apparaissent répartis de manière homogène au sein de l'ensemble du groupe (Diagramme 1A)

Diagramme 1A

L'Afrique de l'Ouest par rapport au monde et à l'Afrique subsaharienne



Sources : ICP, 2011/Banque mondiale et calculs de l'auteur

L'indice de niveau de prix alimentaire médian de l'Afrique de l'Ouest est proche de la médiane subsaharienne. Le maximum et le minimum ouest-africains, en d'autres termes, l'étendue, sont compris dans l'étendue de l'Afrique subsaharienne. L'écart interquartile ouest-africain est compris dans l'écart interquartile de l'Afrique subsaharienne.

DANS LA MÊME COLLECTION :

Allen, T. et P. Heinrigs (2016), « Les nouvelles opportunités de l'économie alimentaire ouest-africaine », *Notes ouest-africaines*, N°1, Éditions OCDE, Paris. <http://dx.doi.org/10.1787/5j1wjg67125f-fr>

Lewis, K. et C. Buontempo (2016), « Climate Impacts in the Sahel and West Africa: The Role of Climate Science in Policy Making », *Notes ouest-africaines*, N°2, Éditions OCDE, Paris. <http://dx.doi.org/10.1787/5j1smktwjcd0-en>

Gnisci, D. (2016), « Women's Roles in the West African Food System: Implications and Prospects for Food Security and Resilience », *Notes ouest-africaines*, N°3, Éditions OCDE, Paris. <http://dx.doi.org/10.1787/5j1pl4mh1hxn-en>

Staatz, J. et F. Hollinger (2016), « West African Food Systems and Changing Consumer Demands », *Notes ouest-africaines*, N°4, Éditions OCDE, Paris. <http://dx.doi.org/10.1787/b165522b-en>

Prieto Curiel, R., P. Heinrigs et I. Heo (2017), « Cities and Spatial Interactions in West Africa: A Clustering Analysis of the Local Interactions of Urban Agglomerations », *Notes ouest-africaines*, N°5, Éditions OCDE, Paris. <http://dx.doi.org/10.1787/57b30601-en>

Walther, O. (2017), « Les réseaux de la coopération transfrontalière en Afrique de l'Ouest », *Notes ouest-africaines*, N°06, Éditions OCDE, Paris. <http://dx.doi.org/10.1787/b7ad4957-fr>

Ibrahim, I.Y. (2017), « Insurrections jihadistes en Afrique de l'Ouest : idéologie mondiale, contexte local, motivations individuelles », N°07, Éditions OCDE, Paris. <http://dx.doi.org/10.1787/1da64565-fr>

En savoir plus : lia.beyeler@oecd.org